

# **PAROUSIA/ONGD**

**Actions Mobilisatrices et Porteuses pour les Personnes avec Handicap et les Filles mères**

**100, Av. de la 2<sup>ème</sup> République n° 100, Q. Kutu, C/Kimbanseke**

**Référence : bâtiment entrée église Kimbanguiste, local 3**

**Tél. : (00243) 98335930 ; 815181710**

**E-mail : parousia\_ong@yahoo.fr**

**Kinshasa, République Démocratique du Congo**

## **RAPPORT DE STAGE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EFFECTUE AUPRES D'ASSOAL, YAOUNDE/CAMEROUN (DU 09/09 AU 24/09/2009)**



**Par Martin LUSAMBILA EDI YAZOLA**

**Yaoundé septembre 2009.**

Sommaire

## **0. Remerciements**

## **I. Introduction**

1.1. Rappel du cadre de stage

1.2. Présentation de Parousia/ongd et du stagiaire

1.3. Présentation d'Assoal

1.4. Méthodologie de travail

## **II. Déroulement des activités**

2.1. Calendrier de travail

2.2. Activités réalisées

2.3. Résultats obtenus

## **III. Difficultés rencontrées**

## **IV. Leçons apprises/valeurs ajoutées**

## **V. Suggestions et recommandations**

Conclusion

Annexes

## **0. REMERCIEMENTS**

Au terme de notre stage de renforcement de capacités à ASSOAL au Cameroun pendant seize(16) jours, nous voulons nous acquitter du devoir de remercier d'abord les institutions suivantes : Juristes Solidarités; le comité de pilotage du programme UMOJA, COPIL en sigle, conduit par Juristes Solidarités, Comptoir Juridique Junior et Femmes Chrétiennes pour la Démocratie et le Développement, pour avoir validé notre projet de stage dans le cadre du « Programme de renforcement des associations de services juridiques populaires en Afrique Centrale : UMOJA ». Nous citerons de manière explicite : Jean Claude Mas, Anne Laure, Anne Marie MUKUAYANZO et Lilian BARROS

Nous pensons aussi au Conseil d'Administration et à l'équipe du Secrétariat Général de PAROUSIA/ONGD, notre structure, pour m'avoir désigné comme stagiaire.

Egalement, notre gratitude aux autorités de Handicap International R.D.C en particulier Monsieur Jean Lavallé qui a promptement mis à notre disposition les frais d'obtention de visa et de traversé Kinshasa Brazzaville Kinshasa...

Ensuite, nous remercions très sincèrement les responsables de l'Association des Amoureux du Livre / Actions Solidaires de Soutien aux Organisations et d'Appuis aux Libertés « ASSOAL », en sigle en l'occurrence Mr Jules Dumas NGUEBOU, Coordonnateur Général des programmes, pour nous avoir permis de réaliser notre stage. Nous n'avons oublié les autres membres de l'équipe d' ASSOAL : Simon SAMA, Guy TACHOU ; Achille NOUPEOU et Dominique ESSONO nos maîtres de stage, Yvonne, Winnie, Eric, Pascal, Antoinette NANA, Georges et tant d'autres non cités que nous portons dans notre cœur.

Enfin, nous n'avons pas oublié Emmanuel NJIFENJI, Daniel NONZE, le conseiller Fabien MBASSI MBASSI « Sa Majesté », Lambert MABIALA, Reine AGANG et Eudoxie BAKUMA qui sont plus que des amis.

Que dire à nos compagnons de stage et à notre petite famille : Félicien NDONGO AKASH BONG, Stella BAZONZILA, à Elysée MBONGA notre épouse, à nos enfants Aiday KIDIMA, Prédominance LUSAMBILA, Eben – Ezer MAZUMBU et Elude SONA merci pour votre amour toujours grandissant.

A vous nos chers encadreurs, nous sollicitons votre indulgence pour nos manquements et faiblesses pendant toute la période que nous venons de passer sous votre encadrement.

# I. INTRODUCTION.

## 1.1. RAPPEL DU CADRE DE STAGE.

### 1.1.1. Contexte

Les associations de services juridiques parties au programme UMOJA ont été invitées à réaliser des stages au sein des structures membres du réseau qui sont plus avancés sur la thématique choisie. Ces stages visent à expérimenter les enseignements tirés des ateliers d'échange d'expériences et auto formation réalisés par le projet UMOJA.

### 1.1.2. Objectifs

- Renforcer les capacités des Associations membres de UMOJA sur les thématiques développées lors des précédents ateliers d'échanges d'expériences et d'auto –formation.
- Intégrer les acquis des stages dans les programmes interne des associations de services juridiques parties au programme UMOJA.

Dans ce cadre Martin LUSAMBILA, délégué de Parousia/Ongd a choisi d'effectuer son stage au sein de ASSOAL/Cameroun à Yaoundé pour les thématiques concernant le budget participatif et le plaidoyer au regard de la thématique centrale développé lors de l'atelier de février 2008 à Douala : « **Le renforcement des modes d'intervention en matière d'actions juridiques collectives pour la participation des populations à la définition des politiques publiques**». Douala /République du Cameroun du 12 au 15 février 2008.

Ce stage se déroulait effectivement du 09/09 au 24/09/2009 dans un climat convenable entre moi, mes maîtres de stage et toute la merveilleuse équipe d'ASSOAL de sorte à attendre les objectifs, les résultats ci-dessous repris :

#### a) Objectif global

Renforcer mes capacités d'action sur la question du budget participatif et du plaidoyer en faveur des populations vulnérables dont les personnes en situation de handicap.

#### b) Objectif spécifique

- Maîtriser les stratégies d'actions et mettre en œuvre les outils de suivi et évaluation du budget participatif et du plaidoyer dans l'action de Parousia.
- Rencontrer les associations de personnes handicapées du Cameroun en vue renforcer les liens et les échanges d'expériences.

#### c) Résultats attendus

- Etre capable de mettre en pratique les notions apprises dans la stratégie d'intervention de Parousia,
- Acquérir les aptitudes à mener des actions de plaidoyer qui partent des entités locales : commune, district, ville, province et enfin au niveau national,
- Mettre en place un réseau des organisations de personnes handicapées en Afrique Centrale capable de participer dans la dynamique de la société civile au niveau de chaque Etat et au niveau régional.
- Rédiger le rapport de stage et le mettre en ligne pour les différentes organisations de services juridiques parties au programme UMOJA.

## 1.2. PRESENTATION DE PAROUSIA/ONGD ET DU STAGIAIRE

### 1.2.1. Brève présentation de Parousia/ongd.

#### 1) Aperçu historique

Parousia/ongd qui se comprend par le mot français la Parousie, est la seconde venue du christ le Sauveur. Dans le cadre de l'association, elle demeure une interpellation pour nous et pour toute personne soucieuse de la valeur humaine. Que dois-je faire pour mon semblable si vulnérable, la personne avec handicap ?

L'idée de créer Parousia/ongd remonte de la journée de réflexion sur « la pleine participation et l'égalisation de chance de personne avec handicap dans notre pays, organisée le 30/10/1995 par trois (3) jeunes de Kinshasa.

#### 2) Dénomination : PAROUSIA/ONGD

Actions Mobilisatrices et Porteuses pour les personnes avec Handicap et les Filles - mères.

#### 3) Date de création : le 30/10/1995

#### 4) Date de reconnaissance : le 29/12/2000

5) **Mission de l'association** : Aider ou mieux accompagner les personnes avec handicap et les filles - mères à s'intégrer totalement dans la société et devenir autonomes.

#### 6) Domaines d'intervention :

- RBC (Réadaptation à base communautaire des personnes avec handicap),
- Education populaire : éducation civique, droits humains, genre, santé de reproduction et lutte contre les I.S.T et le VIH/SIDA.
- Economie populaire : diverses activités génératrices de revenus.
- Education informelle : alphabétisation, informatique et apprentissage professionnelle dans divers domaines.

#### 7) Structure

Répartition	Effectif total	Hommes	Femmes
Assemblée Générale	105	40	65
Conseil d'administration	09	06	03
Commission de contrôle	03	02	01
Secrétariat Général	05	02	03

❖ Notons que l'équipe du secrétariat travail bénévolement puisque la structure ne bénéficie pas à ce jour un appui institutionnel

#### 8) Publics cibles : Personnes avec handicap et filles mères

9) **Région géographique d'intervention** : Ville de Kinshasa et toute la R.D. Congo pour les Actions d'éclats.

10) **Compte bancaire** : ProCreditbank / RD Congo.s.a.r.l  
Adresse : 4b, Avenue des Aviateurs,  
Kinshasa, Gombe - R.D.C.  
Code SWIFT : PRCBCDKI  
Client bénéficiaire : Martin LUSAMBILA EDI  
YAZOLA, Compte No 1301-02-120904-12-00  
(Agence de N'DJILI KINSHASA).

#### 11) Quelques réalisations et résultats obtenus.

##### A) Réalisations.

1) Création d'un service de reliure et cartonnage (1996)

- 2) Mise en place d'une petite bureautique (2001)
- 3) Organisation d'un petit centre d'alphabétisation (2001)
- 4) Animation des ateliers, sessions de formation et actions de sensibilisation/plaidoyer :
  - Grande campagne RBC (Réadaptation à Base Communautaire) sous le thème : « Debout Kimbanseke, ensemble avec les personnes avec handicap, Novembre - décembre 2003,
  - Spéciale campagne allons tous aux élections : « la personne avec handicap est-elle électrice et éligible ? », novembre 2003
  - Spéciale quinzaine des droits des personnes vivant avec handicap de Kinshasa. Thème : « les personnes avec handicap constituent plus de 10% de la population de la R.D Congo, elles ont besoin de la dignité humaine », 23 décembre 2004 - 28 mars 2005.
  - Grande tribune d'expression populaire « Quid sur la participation des personnes avec handicap dans la gestion des affaires publiques en RD Congo ? 16 décembre 2005.
  - Panel d'éducation civique et électoral de la personne avec handicap de Kinshasa, juillet 2006.
  - Formation des volontaires communautaires sur le sida en situation de handicap et production d'un support d'information sur cette pandémie du siècle pour le non-voyants « Protégeons-nous contre les IST et le VIH/Sida en écriture braille », février 2003,
  - Trois (3) journées d'échange entre les femmes avec handicap de Kinshasa Est, celles des institutions et de la société civile : le 12/04/2006, 20/04/2007, 18/04/2008 sous les thèmes : Femmes avec handicap de Kinshasa, Est, lève-toi bientôt les élections nationales, provinciales et locales;
  - Arrêtez les violences faites à la femme et respectez la loi ; et s'investir dans la paix et la justice pour l'autonomisation de la femme et la fille vivant avec un handicap.
  - Identification de 306 personnes avec handicap dans 4 quartiers de la commune de Kimbanseke.
  - Orientation des personnes en situation de handicap dans les différentes structures de prise en charge.
  - Plusieurs actions de sensibilisation de la communauté de Kinshasa et de Kimbanseke sur le handicap et ses problèmes.
  - En collaboration avec la Voix du Handicapé pour les Droits de l'Homme et l'Association Congolaise pour le Développement de la Maman Handicapée, PAROUSIA/ONGD a réussi du 8 au 9 octobre 2008, l'atelier d'élaboration de l'avant proposition de loi organique portant prévention, protection et promotion des personnes avec handicap en R.D. Congo ainsi que celle de l'élaboration de l'avant proposition de loi portant ratification de la convention internationale sur les droits des personnes avec handicap par la R.D. Congo.
  - Organisation des activités de reliure et cartonnage, la formation en alphabétisation, en informatique, la saisie des travaux de tiers ainsi que d'autres services rendus constituent les premières sources d'auto-financement de Parousia/ongd
  - Nos visites, conseils et d'autres actions ont aussi amené un nombre non négligeable des personnes handicapées à développer des activités génératrices des revenus : petit commerce, fabrication vins, jus... montage des poupées, coupe et couture, sculpture, cordonnerie, menuiserie...
  - En synergie avec la voix du handicapé pour les droits de l'homme et l'Association congolaise pour le développement de la Maman Handicapée, Parousia/ongd a grandement contribué à l'organisation de l'atelier Handicap et DSRP en RD Congo, 25 - 27 juin 2007 à Kinshasa.
  - Journée de plaidoyer pour la promotion des droits des personnes handicapées au Centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa, le 16/06/2009.

## **B) Résultats atteints**

- Formation de 123 apprenants dont les handicapés en alphabétisation conscientisante : Initiation à l'écriture, la lecture en français et lingala et doter les capacités d'analyse et d'action sur les problèmes de leur milieu de vie et de son développement.
- Acquisition de 4 ordinateurs, 1 imprimante, 1 photocopieuse de bureau et d'autres accessoires de travail.
- Formation de plus de 252 candidats en bureautique et saisie des divers travaux de tiers.

- Légère amélioration de la prise en charge des enfants avec handicap au sein des familles et de la communauté (vie intime et familiale) à Kinshasa.
- 4.560 personnes vivant avec handicap ont été informées et conscientisées à participer aux opérations pré - électorales et faire prévaloir leurs droits civiques et politiques.
- A ce propos, un mémorandum élaboré et adressé aux autorités institutionnelles pour la participation des personnes vivant avec handicap au processus électoral et à la gestion de la chose publique en R.D. Congo.
- Eveille de conscience des personnes vivant avec handicap sur leurs droits et devoirs, organisation d'un sit - in à la porte du Sénat qui a amené le législateur congolais à insérer la dimension participation de la personne vivant avec handicap à la gestion de la chose publique, confère article 49 de la constitution de la 3<sup>ème</sup> République.
- Sensibilisation des personnes vivant avec handicap sur le projet de la constitution et proposition des aspects pratiques de participation des personnes vivant avec handicap à la gestion de la chose publique dans le projet de la loi électorale.
- 125 Educateurs civiques et électoraux vivant avec handicap de Kinshasa ont été formés et 200 guides de l'électeur avec handicap visuel en écriture braille ont été distribués aux structures de non-voyants.
- Prise en charge médicale d'une trentaine d'enfants avec handicap de moins de 14 ans : acquisition des tricycles, cannes, béquilles...et orientation scolaire et professionnelle d'une quarantaine des personnes avec handicap.
- Mise en place d'une coordination opérationnelle des femmes handicapées de Kinshasa –Est (district de la Tshangu) et leur implication dans certaines actions du mouvement associatif féminin de la ville de Kinshasa.
- Publication et distribution de 250 documents sur les IST et le VIH/SIDA en écriture braille et constitution d'une cellule de lutte contre le Sida composée des 40 volontaires vivant avec handicap qui sensibilisent sur cette pandémie auprès de leurs semblables et ailleurs.
- Prise en charge de certains membres démunis, gestion courante de Parousia/ongd par les recettes de la reliure, informatiques et autres.
- Les personnes avec handicap en activités sont valorisées et se prennent en charge.
- Les conclusions de l'atelier handicap et DSRP permettront une prise en compte réelle et efficace du handicap dans toutes les étapes du DSRP en RD Congo.
- Les deux avant propositions de lois sur les personnes handicapées ont été introduites au parlement et peuvent être à l'ordre du jour à la session parlementaire du mois de mars 2009.
- Une action d'éveille de conscience auprès des Ambassadeurs, Corps diplomatiques, représentants des organismes des Nations Unies et Internationaux... accrédités à Kinshasa a été mené.

### C) Partenaires

Voici quelques partenaires qui ont contribué tant soit peu dans nos différentes activités :

- UACDK (Union des Associations et Confessions religieuses pour le Développement de Kimbanseke).
- ADECOM M.M (Association de Développement Communautaire Mokili Mwindi).
- BIT : Bureau International du travail / projet d'appui aux groupes vulnérables
- Projet PNUD/PNLS (Programme National de lutte contre le Sida).
- H.I. : Handicap International.
- GOS : (Groupe Oeucumenique Sida).
- HCDH (Haut commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme)
- RECIC (Réseau d'Education Civique au Congo)
- APEC/CEI (Commission Electorale Indépendante/ RDC).
- JURISTES SOLIDARITES/Programme Umoja).
- CWBK: Centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa.

L'appui des autres partenaires demeure très utile pour la concrétisation de nos différents projets.

### 1.2.2. Portrait du stagiaire.

- Noms et Prénom : LUSAMBILA EDI – YAZOLA Martin
- Fonction au sein de l'association : Secrétaire Général. Chargé de la coordination générale des activités. Depuis 1995, je consacre tout mon temps et mon énergie à la réflexion – action : plaider et lobby pour la reconnaissance des droits de personnes handicapées à Kinshasa et en République Démocratique du Congo (R.D.C.) en général.

### 1.3. PRESENTATION D'ASSOAL.

#### a) Aperçu Historique.

ASSOAL est une organisation de la société civile créée en 1998 par un groupe de jeunes étudiants ayant pour seule problématique la recherche du savoir intellectuel. Ainsi comme l'indique le slogan ASSOAL : « Association des Amoureux du Livre », ce fut un rêve pour ces étudiants de voir leurs problème d'accès aux différents documents universitaires résolu.

Au courant de l'année 2000 ; cette problématique d'accès aux livres fût élargie au problème de développement local. ASSOAL devenant ainsi une association d'autopromotion et de participation des habitants des quartiers pauvres et populaires dans la gestion des affaires de leur communautés/Action de Soutien aux Organisations et d'Appui aux Libertés.

Grâce à l'expérience de ses membres dirigeant dans l'encadrement, l'appui et la formation des autres acteurs de développement local, regroupés au sein du Réseau National des Habitants du Cameroun(RNHC), la question de l'identité et des objectifs poursuivis se posaient au sein de l'organisation.

C'est ainsi qu'en janvier 2002 une conférence de réorganisation fut organisée en vue de clarifier ce sujet qui devenait de plus en plus important.

Au cours de cette conférence, ASSOAL fut définie comme une « organisation sociale d'appui aux acteurs et au processus de développement local ».

2006 a ouvert une période d'évaluation et d'audit général des performances de la structure qui débouché sur le recourt au statut d'ONG. Cette réforme s'est poursuivie en 2007, notamment à travers l'organisation d'un diagnostic organisationnel visant entre autre à mesurer le niveau de mise en œuvre des engagements pris suite aux résultats de travaux de 2006.

#### b) Siège et contacts

Bastos face Kinjos  
B.P: 5268 Yaoundé Cameroun  
Tél: (+237) 22.201012 /99947953  
Email : assoalcam@yahoo.fr  
Fax : (+237) 22214611  
Sites Web: www.assoal.org, www.devloc.net

- **Personne responsable** : NGUEBOU Jules Dumas, Coordonnateur Général des programmes.

#### c) Vision Commune

- Les membres d'ASSOAL rêvent d'une société dans laquelle la demande sociale (parole des habitants) est bien organisée et reconnue,



- Une demande sociale (parole des habitants) prise en compte dans les politiques publiques
- Des politiques publiques élaborées dans le cadre du dialogue permanent et de la concertation entre les acteurs clés de trois secteurs de la société (Etat – représenté par le gouvernement et les collectivités territoriales décentralisées, le marché – représentés par les entreprises économiques, le culturel – représentée par les organisations de la société civile) ;
- Un dialogue et une concertation visant à apporter des réponses planifiées aux besoins (demandes des citoyens) ;
- des réponses planifiées aux besoins étant des services sociaux de base, des infrastructures ou équipements collectifs disponibles et accessibles aux habitants des quartiers défavorisés;

#### **d) Principales missions**

- Aider à concevoir des politiques de développement du secteur urbain qui soient moins inégalitaires, plus porteuses d'équité, de développement pour les quartiers défavorisés, de respect de l'environnement et qui reflètent la diversité des différents groupes d'intérêts,
- Appuyer l'émergence de groupes d'apprentissage multi acteurs capables d'analyser les dysfonctionnements du système (économique, social, culturel), d'interpeller, d'impliquer et de responsabiliser les différents acteurs (Etat, entreprises du secteurs privés, partenaires au développement, organisations de la société civile, populations),
- Soutenir les idées nouvelles qui émergeront sur la gouvernance du secteur urbain ainsi que les capacités de concertation, de responsabilisation et d'interpellation qui se mettront en place,
- Mettre en oeuvre des stratégies de plaidoyer en direction des responsables de politiques publiques de développement urbain au niveau des collectivités territoriales décentralisées, au niveau national et si possible au niveau international.

#### **e) Domaines et thèmes de travail**

##### **1) Domaine d'intervention.**

Développement urbain

##### **2) Thèmes de travail**

- Habitat et logement social
- Protection sociale
- Participation citoyenne
- Budget participatif
- Services sociaux de base
- Entreprenariat jeune et femmes

#### **f) OBJECTIFS d'ASSOAL**

##### **1) Objectif global**

- Contribuer à l'amélioration de l'accès des populations des quartiers défavorisés à l'habitat décent et aux services sociaux de base.

##### **2) Objectifs spécifiques**

- Renforcer l'organisation des habitants pour plus de participation dans le dialogue et la gestion du développement urbain
- Renforcer l'offre et l'accès des habitants et aux services sociaux de base dans les quartiers défavorisés
- Soutenir l'amélioration des revenus des habitants (jeunes et femmes) des quartiers défavorisés.

### **3) Méthodes d'action**

- Capitalisation, analyse et échange d'expériences pour construire une parole citoyenne et renforcer le dialogue entre les acteurs
- Plaidoyer et lobby pour influencer et changer les politiques publiques notamment d'habitat et de logement
- Budget Participatifs, pour promouvoir les droits sociaux économiques et culturels
- Appui aux organisations des habitants des quartiers défavorisés pour renforcer la participation citoyenne, l'offre des services sociaux de base, améliorer la qualité de l'habitat, l'accès au logement, l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.\_

## **❖ Un peu d'histoire sur la Thématique / Approche Budget participatif au Cameroun**

Il faut dire qu'Assoal a lancé cette approche dans deux Communes rurales dès l'année 2003. il s'agit des Communes d'EDZENDOUAN (dans la Région du Centre, à 50 Km de Yaoundé), et de BATCHAM (dans la Région de l'Ouest). Ces premières expériences ont malgré tout marché tant bien que mal. Les populations de ces communes ont ...

Cependant, les Maires qui ont intégré cette approche n'ont pas été réélus. Un anonyme estime que cela a été un échec pour des raisons suivantes .....

Il faut dire que malgré tout ces deux communes rurales continuent à utiliser l'approche de façon timides ces maires brûlent certaines étapes.

Ici dans la communauté urbaine de Yaoundé, Assoal accompagne cinq Commune d'arrondissement dans le cadre du budget participatif. Il s'agit des Commune d'arrondissement Yaoundé 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, et Yaoundé 1<sup>er</sup>

Ce travail est facilité par plusieurs mécanismes / ré sautage construits

### **1.4. METHODOLOGIE DE TRAVAIL**

- La recherche documentaire
- La participation aux réunions de l'équipe technique
- Contacts d'échanges avec les membres de l'équipe technique sans exclusive
- Les échanges avec le maître du stage sur les expériences déjà vécues et sur les étapes ou cycle du Budget participatif
- La participation aux ateliers de restitution et d'échange, de formation et de validation avec les principaux partenaires opérationnels d'ASSOAL
- Les décentes de terrains et échanges avec les certaines notabilités et autres acteurs publics
- Les entretiens avec des personnalités et autres acteurs de développement local.
- L'usage de l'outil informatique et de l'Internet, etc.....

## **II. DEROULEMENT DES ACTIVITES**

### **2.1. CALENDRIER DE TRAVAIL**

- Jeudi 10/09 : Réunion de travail avec quelques membres de l'Equipe technique d'Assoal et recherche documentaire

- Vendredi 11/09 : Descente de terrain : Participation à l'Atelier d'échange et restitution du diagnostic et Profil de gouvernance de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II
- Samedi 12/09 : Contacts avec certaines personnalités sur l'expérience du Budget participatif au Cameroun et relaxe
- Lundi 14/09 : Participation à la réunion de l'équipe technique d'Assoal et descente de terrain + 1<sup>ère</sup> Décente de terrain à les communes d'arrondissement Yaoundé 6<sup>ème</sup> et Yaoundé 7<sup>ème</sup>
- Mardi 15/09 : 2<sup>ème</sup> Décente de terrain à les communes d'arrondissement Yaoundé 6<sup>ème</sup>
- Mercredi 16 au vendredi 18/09 : Participation à la formation sur les techniques de Plaidoyer pour un changement social
- Samedi 19/09 Concertation sur les grandes lignes du rapport de stage et visite d'échange dans deux organisations des personnes handicapées
- Lundi 21/09 : Début rédaction rapport stage à ASSOAL et relaxe pour journée fériée/ fin du ramadan
- Mardi 22/09 : séance de travail au tour des différents actions de plaidoyer menées par Assoal.
- Mercredi 23/09 : Concertation et synthèse du stage avec l'équipe de coordination d'Assoal
- Jeudi 24/09 : Visite éclairée d'ALVF, une structure Camerounaise de femmes, membre du programme UMOJA + Départ pour Douala

## 2.2. ACTIVITES REALISEES

Ci-dessous nous décrivons de façon condensée les différentes activités réalisées lors de notre stage de seize (16) jours à Yaoundé :

- ***Jeudi 10/09 : réunion de travail avec quelques membres de l'Equipe technique d'Assoal***

Cette rencontre a consisté, pour le moins qu'on puisse dire, de prendre langue avec le Coordonnateur Général des programmes d'Assoal, qui nous a parlé brièvement de leur organisation, de ses axes d'activités et de son personnel. Voir quelques détails repris dans la présentation d'Assoal.

Ensuite, il nous a désigné nos maîtres de stage : Achille pour toutes les questions liées aux Budget Participatif (BP) et Dominique Essono pour les questions concernant le plaidoyer social.

Ce fut alors le tour des bureaux où Félicien et moi avons pris langue avec tous les autres membres de l'équipe technique. Cette opération terminée, nous avons bénéficié d'une documentation importante pour nous faciliter le travail, de même la salle informatique a été -mise à notre disposition, où l'accès à l'Internet ne pouvait souffrir d'une anicroche.

Quant à l'horaire de travail, il est fixé de 8 heures à 16 heures, avec un calendrier souple de travail qui allait parfois au delà selon l'activité.

- ***Vendredi 11/09 : Descente de terrain : Participation à l'Atelier d'échange et restitution sur la gouvernance la Commune d'arrondissement de Yaoundé II***  
Cette activité concerne la thématique « Budget participatif »

a) L'étude devait cibler et évaluer :

Le dispositif de concertation dans la commune ; Le système de gestion ; La politique de diffusion de l'information en place ; Le niveau de dialogue entre les acteurs et leurs rôles (la commune ; les habitants ; les jeunes ; les femmes ; les opérateurs économiques ....)

b) La méthodologie utilisée a été de :

- Faire la collecte documentaire des données, basée sur les documents à même de fournir de infos sur le profil de gouvernance.
- Organiser les entretiens, avec un échantillon aléatoire de personnes, reposant sur le quota prévu par les termes de références de l'étude
- Faire le dépouillement et l'analyse des données collectées
- Rédiger le rapport Draft 0

➤ **Pour parler de l'Atelier proprement dit**

*Ont été présentes* : les catégories des personnes ci-après : les membres de l'exécutif communal ; les conseillers municipaux ; les acteurs du secteur privé ; les organisations de la société civile ; les habitants des quartiers localisés dans cet arrondissement.

*But et objectifs* poursuivis par l'atelier

**Buts:**

- Contribuer à améliorer les capacités de maîtrise d'ouvrage social, économique et culturel de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II.
- Valider le rapport du diagnostic de gouvernance afin qu'il serve de document de travail pour la suite à la mise en œuvre du Budget Participatif.

**Objectifs spécifiques :**

- Informer les différents acteurs de la collectivité sur les résultats de l'étude;
- Améliorer conjointement les informations contenues dans le rapport ;
- Appropriation des résultats par les participants

**Résultats attendus**

- Les informations du rapport sont mises à jour ;
- Appropriation des résultats par les acteurs ;
- Le document est validé par les participants.

**Déroulement de l'atelier.**

Après la présentation des participants et l'expression de leurs attentes ; le rappel du processus du partenariat entre Assoal et la Commune d'Arrondissement Yaoundé II et le rappel des TDR de l'étude, en question, le Coordonnateur général d'Assoal a pris la parole pour souhaiter la bienvenue à tous les participants.

Mr Achille Noupeou, le chargé de ce programme et le conseiller municipal Fabien Mbassi. Mbassi, Bénévole à Assoal ont pris la parole, à tour de rôle, pour présenter **la synthèse de l'étude**, autour des points ci-après :

1. Rappel du contexte général de gouvernance urbaine ; du contexte spécifique de Yaoundé II, de la description du dispositif de gouvernance (voir les détails rapport draft 0 de l'étude, en annexe).

2. Analyse du profil de Gouvernance : A cette étape un état des lieux (forces et faiblesse) a été fait sur les mécanismes de programmation et de gestion budgétaire, les mécanismes de participation, le système de gestion, les axes d'intervention et programmes prioritaires, les mécanismes d'imputabilité et critères d'évaluation.

3 Recommandations générales et Propositions

Au regard des faiblesses observées lors de l'analyse du profil de gouvernance et des recommandations générales formulées, un échange nourri a eu lieu avant que tout le monde se mette d'accord sur les points traités, avant d'atterrir sur le cadre général de mise en œuvre du BP.

4. Cadre générale de mise en œuvre : implantation du dispositif du budget participatif à Yaoundé II  
Cette dernière étape a consisté à rappeler les principes généraux du budget participatif avant sa mise en œuvre à Yaoundé II, l'importance des espaces où se réuniront des sous groupes de travail : à l'échelle zonale (regroupement de trois ou quatre blocs) appelé « forum zonal », à l'échelle des quartiers appelé « forum de quartier », à l'échelle communale appelé « assemblée du budget participatif ».

Cette étape a encore insisté sur le fait que parallèlement aux espaces déjà établis, plusieurs sous-groupes seront ponctuellement convoqués tels que : des ateliers thématiques organisés autour de problématiques générales destinés aux habitants non organisés ; des commissions bipartites de financement, qui travaillent au montage financier des projets retenus, des commissions de suivi des travaux

Le cycle du Budget Participatif a fait l'objet d'une clarification, c'est-à-dire celle de suivre le calendrier et les délais légaux existant déjà au niveau de la commune.

Ensuite le cadre a donné les indicateurs de suivi et d'évaluation du budget participatif par la mairie et la réalisation des projets.

- ***Samedi 12/09 : Contacts avec certaines personnalités sur l'expérience du Budget participatif Au Cameroun et relaxe***

Avec un conseiller municipal, nous avons parlé de l'approche « Budget Participe », ses débuts et les difficultés/échecs rencontrés.

D'après ce conseiller, les premières expériences des Communes d' EDZENDOUAN et de BATCHAM ont malgré tout marché tant bien que mal.

Cependant, les Maires qui ont intégré cette approche n'ont pas été réélus. Un anonyme estime que cela a été un échec.

Depuis la signature de la lettre d'intention en décembre 2003, la Commune de Batcham a entrepris plusieurs actions de mise en oeuvre.

Située dans la province de l'Ouest du Cameroun, Batcham compte quelque 200.000 habitants selon les sources du dernier recensement pour un budget annuel d'environ 313.316.000 FCFA. La population active à majorité agricole (80 % contre 20 % pour l'élevage et le petit commerce), vit en général avec moins d'un dollar par jour.

Au démarrage du premier cycle du Budget Participatif en 2004, la commune a été divisée en 37 airs de participation autour des 3 grands groupements. Chaque air de participation s'est réuni sous la supervision des animateurs formés par ASSOAL pour voter ses priorités et ses délégués au forum de groupement. Les forums de groupement ont dressé la liste des priorités et élu les délégués qui les ont représenté à l'assemblée du Budget Participatif. Ces priorités ont fait l'objet d'ateliers d'approfondissement à l'occasion de forums thématiques qui ont été organisés autour des thèmes : eau et assainissement, production et commercialisation des produits locaux, insertion socio économique des jeunes, habitat et infrastructures routières.

A la suite de ces rencontres, les projets de plans de développement local de la commune (2005-2009) et d'investissement annuel pour le compte de l'exercice 2005 ont été rédigés et soumis au conseil municipal pour adoption.

Depuis 2004, près de 7000 habitants ont pris part aux rencontres du Budget Participatif, soutenus par une ONG nationale : ASSOAL, 2 ONG locales : le GAID, Knowledge for All, la radio communautaire de Batcham et le Réseau des habitants de Batcham (24 associations d'habitants).

Pour le suivi du Budget Participatif 2005, un comité de coordination composé de représentants de la mairie, des habitants et des services déconcentrés de l'Etat a été mis en place et régulé par un règlement intérieur élaboré et adopté par l'assemblée communale du Budget Participatif de 2005.

En guise de réalisations, on note des projets dans les secteurs de l'éducation, de l'eau, de la santé, des infrastructures routières et des Technologies de l'information et de la communication.

Quelques Avancées notables

- La grande mobilisation des habitants, des autorités locales et des élus locaux pendant les rencontres du premier cycle et d'élaboration du plan de développement local.
- La bonne compréhension de la démarche par les principaux acteurs impliqués (associations, ONG locale) qui savent désormais que le Budget Participatif n'est pas un micro projet.
- Le choix par les populations des priorités à inscrire au budget de la commune.
- L'implication des organisations locales dans l'exécution des actions retenues.
- La production suivant la même démarche d'un plan de développement local à moyen terme.

- La mise en place d'un comité de coordination composé des représentants de la commune, des habitants et de l'Etat pour suivre le Budget Participatif annuel et le Plan de développement local.
- La présence du Budget Participatif comme thème de campagne pendant les dernières élections locales.

**Néanmoins ces quelques difficultés :**

- La coordination du Budget participatif ne s'est réunie qu'une seule fois depuis 2004, faute de budget de fonctionnement et travaille sans bureau
- Certains projets inscrits au budget participatif ont été réalisés par certains acteurs et structures, mais pas capitalisés dans le cadre du budget communal (ex : projet d'adduction d'eau réalisé par la coopération technique belge et l'Etat du Cameroun)
- Le second cycle du Budget Participatif n'a pas été conduit selon la démarche, le maire sortant s'est contenté de tirer les projets du plan de développement local et n'a organisé qu'une seule réunion avec les délégués pour l'année 2006,
- Le bilan de mise en œuvre du Budget Participatif 2005 réalisé en fin 2006 n'a pas été présentés aux habitants faute de ressources et aussi à cause du déclin de l'intérêt de Maire sortant
- La Mairie et les associations impliquées manquent de ressources nécessaires à l'animation du processus et à la mise en œuvre des priorités.

Par exemple les projets de mise en place de la mutuelle communautaire de santé, d'assainissement de Batcham et de soutien aux activités génératrices de revenus ont été votés mais pas réalisés,

- La mairie de Batcham cherche un partenaire du Nord dans le cadre de la coopération décentralisée, mais ses démarches dans ce sens n'ont toujours pas abouti
- Plus de 55% des recettes communales sont allouées au fonctionnement

**Le conseiller insiste que pour sauvegarder les acquis du Budget Participatif, il faut :**

- Prendre un acte pour offrir à la coordination du Budget Participatif un bureau équipé pour une bonne exécution de ses missions et le suivi renforcé des projets retenus et en cours d'exécution.
- Editer et diffuser le règlement intérieur du Budget Participatif, son plan d'animation et le bilan des premières réalisations, dans le cas où on met en œuvre un deuxième BP
- Actualiser et diffuser le plan de développement local et renforcer la coordination autour de la mise en œuvre de ce plan.
- Organiser 2 ateliers de formation des conseillers municipaux et des délégués au Budget Participatif
- Nouer des contacts en vue d'établir des coopérations décentralisées entre la commune et des villes de l'occident pratiquant le Budget Participatif
- Mobiliser des financements pour soutenir la mise en œuvre des projets identifiés en première année et non encore réalisés

**Une autre personnalité est allée droit au but, pour nous décrire les conditions d'échec des premières expériences du BP dans les communes d' EDZENDOUAN et de BATCHAM**

Pour cette personnalité qui a gardé son anonymat, les facteurs d'échec de l'approche Budget Participatif, dans l'une des 2 communes a été le fait :

- Le BP c'était plus une discussion de ce maire mais moins de la population (habitants). Il y a eu d'une part un engagement faible de la population et d'autre part une implication personnelle de ce maire
- A EDZENDOUAN, par exemple, le maire a été battu aux prochaines élections parce que les membres de son parti politique n'étaient pas d'accord avec l'approche. L'encadrement légal sur l'expérience étant faible, il n'y a pas une loi au Cameroun sur le Budget Participatif. Ce qui se résume en une volonté politique faible et un encadrement juridique inexistant.

Actuellement ces deux communes ne mettent pas en œuvre certain dispositif du BP.

Suite à ces expériences, Assoal a intégré la dimension des DESC et du plaidoyer dans l'accompagnement de cinq Communes d'arrondissement de Yaoundé.

Leçons à tirer par Assoal :

1. la nécessité de mettre en place des lois pour encadrer le BP. D'ailleurs, au mois d'octobre, au niveau de la société civile, un congrès du Réseau National des Habitants du Cameroun se penchera sur cette question.
2. la nécessité de travailler avec les partis politiques et à la limite de construire des partenariats avec les partis politiques afin de les influencer

• **Lundi 14/09//2009 : Participation à la réunion de l'équipe technique d'Assoal et Décente de terrain dans les communes d'arrondissement Yaoundé 6<sup>ème</sup> et Yaoundé 7<sup>ème</sup>**

**a) Participation à la réunion de l'équipe technique d'Assoal**

La réunion de l'équipe technique se concentrée essentiellement autour de l'outil de suivi des résultats et des activités. (Le cadre logique sera versé dans les annexes).

Nous avons apprécié le souci de la coordination d'Assoal de s'assurer le suivi de l'évolution des résultats et des activités. Cependant, un effort est à faire car certains membres de l'équipe technique ne maîtrisent pas bien l'outil

**b) Décentes de terrain dans les communes d'arrondissement Yaoundé 6<sup>ème</sup> et Yaoundé 7<sup>ème</sup> (14 et 15/09/2009).**

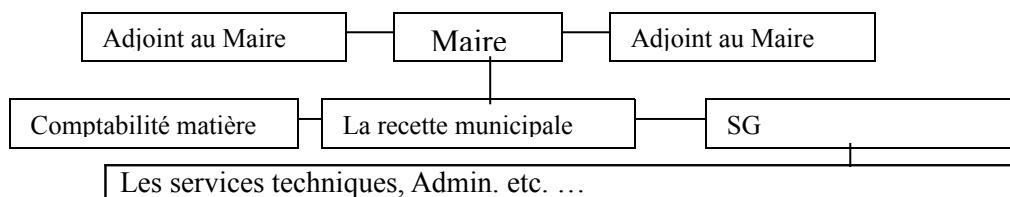
La décente de terrain dans les deux communes d'arrondissement précitées cadre avec le budget participatif :

- Dans la commune de Yaoundé 6, la rencontre a eu pour but principal:
  - la programmation de l'atelier de lancement et de formation des animateurs du B.P
  - la possibilité d'organiser les forums des quartiers
- Quant à la commune de Yaoundé 7, il était question d'échanger sur l'étude de profil de gouvernance et la programmation de l'atelier de restitution.

**De ces descentes effectuées nous pouvons retenir ce qui suit :**

- Il existe un bon et concret partenariat entre Assoal et les Mairies que nous avons visités,
- Le B.P est entrain de suivre les différentes étapes énumérées ci-dessus et plusieurs projets seront réalisés en 2010,
- Les différents documents transmis auprès des mairies : accords de partenariat, drafts des études ont subi quelques amendements et des calendriers de travail harmonisé,
- Assoal a doté le Bureau d'Appui au Développement des Quartiers (BADQ) de la Mairie de Yaoundé 6 de l'outil informatique : ordinateur, imprimante, photocopieuse...
- Les locaux de deux communes d'arrondissement n'ont pas tenu compte de l'aspect accessibilité aux personnes avec un handicap (des escaliers non adaptés, pas des rampes...).
- Le/la Secrétaire Général d'une commune est nommé par arrêté du Ministre de l'Administration du Territoire et le Décentralisation, après avoir une formation éprouvée à l'Ecole Nationale de l'Administration du Cameroun, le contraire n'est pas possible
- Tout le service technique, administratif, financier, hygiène, urbanisme, social, ... dépendent du SG

Voici l'organigramme de la Mairie



- Le receveur municipal, recouvre toutes les recettes et paie les dépenses, après avoir vérifié leur conformité. Il est nommé par un décret conjoint du ministère de finances et du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
- La tutelle exige aux mairies un pourcentage d'au moins 40% à réserver au Budget d'investissement. De ce budget, un maire peut mettre une part allouée au BP.
- Le régime financier des collectivités territoriales décentralisées a véritablement évolué, avec la loi de juillet 2009, qui a connu son apogée avec le décret sur la dotation générale de la décentralisation, qui entrera en vigueur en janvier 2010, qui donne beaucoup d'autonomie ces collectivités.

## 2. A la commune d'arrondissement Yaoundé 6<sup>ème</sup>.

But de la visite : négocier la date de la tenue de l'atelier de lancement et formation des animateurs (des quartiers) du BP et, préparer les forums des quartiers.

Le maire de cette commune avait déjà signé, au mois d'avril 2009, un arrêté qui consacre l'intégration du BP dans sa commune.

- si on quitte la Région, entendez la province, qui est dirigée par un Gouverneur, il y a des Départements, comme grands sous ensembles d'une Région
- Chaque Département est dirigé par un Préfet et les Départements sont subdivisés en Arrondissements ou en Districts.
- Il y a lieu de comprendre que tous ces dirigeants sont des représentants du Chef de l'Etat à ses échelons là. Ils sont tous là les garant du territoire,... et sont nommés par le Chef de l'Etat

- **Mercredi 16 au vendredi 18/09 : Participation à la formation sur les techniques de Plaidoyer pour un changement social**

Cette formation a visé le renforcement de capacités des acteurs de la société civile au Cameroun et a été organisé par le PASOC "Programme d'Appui de la Société Civile"/Union Européenne et animée par Assoal.

La facilitation de la formation a été assurée par Madame Thérèse et l'Abbé Thaddée de Caritas /Mvolye ; concernant les participants, ils sont venus de Yaoundé et d'autres régions du pays.

### **Quant au contenu de la formation, elle s'est subdivisée en neuf (9) modules ci après :**

**Module 0 :** Mise en route ; - Mots d'ouverture, - Présentation des participants et expression attentes, - contenu de la formation, - Informations sur la logistique, - clarification des horaires, - principes du déroulement du séminaire, - choix du chef ou de la cheftaine du village ;

✓

#### **Objectif global de la formation**

Le renforcement des capacités en techniques de plaidoyer des participants de manière à les rendre capables de les appliquer face à des politiques défavorables pour les populations.

**Module 1 :** Généralités sur le plaidoyer ; - Objectif du module, - Quelques définitions, - Les types de plaidoyer, - Les étapes du processus de plaidoyer.

**Module 2 :** Choix des thèmes et des objectifs d'un plaidoyer – objectif du module, - identification des questions objets d'un plaidoyer, - critères de préoccupations en matière de politique, - les objectifs d'un plaidoyer, - caractéristiques d'un objectif de plaidoyer, - critères de validation d'un objectif de plaidoyer, - étude de cas

**Module 3 :** Analyse de l'audience, communication stratégique – objectifs pédagogiques, - étude des publics décideurs, - comment influencer les décideurs, -analyse de l'audience, - la formulation du message de plaidoyer.

**Module 4 :** Comprendre le processus décisionnel – objectifs pédagogiques, -définition des processus décisionnels, - les étapes de prise de décision, - Alternatives au processus formel, - Etude de cas.



**Module 5 :** Développement des coalitions et réseaux – objectifs pédagogiques, - Définition d'un réseau de plaidoyer, - critères de participation, - forger les alliances.

**Module 6 :** Stratégie de mobilisation des ressources financières, - objectifs pédagogiques, - l'importance des fonds dans un plaidoyer, - stratégies de mobilisation des ressources.

**Module 7 :** Plan de mise en œuvre du plaidoyer, - objectifs pédagogiques, - Cas pratique

**Module 8 :** Evaluation, - Attentes : au début, à la fin, - Craintes : au début, à la fin.

Cette formation a apporté un plus dans ce que nous connaissons en matière de plaidoyer : l'analyse et la validation de l'objectif SMARTER, le processus décisionnel et le plan d'action du plaidoyer.

- **Samedi 19/09 Concertation sur les grandes lignes du rapport de stage et visite d'échanges dans deux(2) organisations des personnes handicapées**

- 1. Concertation sur les grandes lignes du rapport de stage.**

Cette séance a permis à moi et Félicien d'harmoniser nos points de vues sur le canevas d'élaboration du rapport de stage proposé par le COPIL et déterminer le tronc commun de nos rapports de stage. En conclusion, il est ressorti que des divergences sont dans la présentation de la structure et du stagiaire, dans la visite et échanges avec les associations des personnes avec handicap ; des leçons apprises et des recommandations et suggestions.

- 2. Visite et échanges avec les organisations de et pour personnes handicapées.**

Dès notre arrivé et début de notre stage à ASSOAL, nous nous sommes préoccupé d'être en contact avec quelques organisations de et pour personne handicapées tant à Yaoundé que dans d'autres contrées du Cameroun. Ci-dessous voici quelques structures avec lesquelles nous avons eu des contacts ou échanges.

1. AFHALITD (Association des Femmes Handicapées pour l'Intégration Totale au Développement). Cette Association a son siège à Douala, comme la dénomination le dit, l'AFHALITD développe des activités au profit des femmes handicapées.

Madame KAMENI NOUBISSIE Marie Louise avec qui nous avons échangé tant par téléphone que par e-mails a souhaité une rencontre d'approfondissement à Douala. Malheureusement, les impondérables de retour n'ont permis de nous entretenir. Toutefois, la responsable de l'association est intéressée aux activités du programme UMOJA ; les échanges sur e- mail vont se poursuivre.

2. UNAPHAC (Union des Associations et Institutions de et pour personnes handicapées du Cameroun).

Depuis février 2008, après l'atelier de Douala, nous avons toujours échangé avec monsieur ONDOUA ABAH Gabriel sur la promotion des droits de pour personnes handicapées en Afrique Centrale. Lors de notre stage à Assoal/Yaoundé, notre ami a fait un déplacement à l'intérieur du pays. Des échanges sur e- mail vont aussi se poursuivre.

- 3. FONDATION LILIANE AU CAMEROUN**

Fondation Liliane est une fondation International qui a son siège en Hollande et implantée dans plusieurs pays du monde. Elle intervient dans la prise en charge des personnes handicapées de 0 à 25 ans : Kiné, opération, orthopédie, scolarisation...

Monsieur KAMGA André correspondant de Fondation Liliane au Cameroun avec qui nous nous entretenons à ASSOAL est d'avis que l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées en Afrique Centrale passe par une synergie entre organisations de notre catégorie dans la sous – région en vue d'influencer les politiques pour un changement social.

#### 4. CJARC (Club des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun).

Samedi 19/09, nous avons effectivement visité le CJARC (Club des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun), situé au quartier EKIE, un quartier résidentiel en banlieue au sud de la ville de Yaoundé. Dirigée par Coco Bertin MOWA, Coordonnateur Général de l'association que j'ai pu rencontrer en vue d'échanger sur la question du handicap au Cameroun et leurs activités en particulier.

Des activités du CJARC, nous citerons :

1. La formation des aveugles et malvoyants en braille intégral ou abrégé, orientation et mobilité, dactylographie braille et ordinaire, élevage et artisanat, en informatique (spécialisée pour aveugles).

2. Accompagnement scolaire : l'insertion des jeunes aveugles en âge scolaire, dans le circuit scolaire formel. Ceux-ci sont suivis par des accompagnateurs scolaires qui les appuient dans la transcription des supports didactiques.

3. Production et vente d'objets d'art.

Les aveugles produisent à l'attention du public des paniers en rotin, des chaises cannées, des babouches tissées en nylon, des ceintures...

4. Activités féminines.

La gestion du handicap étant plus complexe chez les femmes que chez les hommes, un encadrement de proximité est assuré aux femmes aveugles.

5. Espace réservé au public.

Le siège du CJARC dispose :

- d'un espace d'hébergement d'une capacité de 27 lits,
- d'une salle de conférence d'une capacité de 100 places, indiquée pour les séminaires, conférences, ateliers et autres.
- d'une école maternelle et primaire bilingue intégrée.

Créé en 1988, le CJARC a l'avantage d'être présent dans les dix chefs lieux et autres villes du Cameroun notamment : MBOUDA, NJOMBE, EBANG, KRIBI, SONGBENGUE, BERTOUA, EBOLOWA, BUEA, EKOMBE, BONDJI, NGAOUNDERE, GAROUA, MAROUA, BAMENDA, DOUALA et YAOUNDE. Aussi, l'association a une bonne audience auprès des services gouvernementaux : Ministère des Affaires Sociales, Ministère de la jeunesse, la bonne collaboration et accords de partenariat avec des organisations sœurs, des collèges et lycées, des universités, des centres de formation spécialisée...

Le parrainage de l'organisation par des partenaires de renom ainsi que des hautes personnalité au niveau national et international.

Quant à la question la situation générale des personnes handicapées au Cameroun, Coco – Bertin, a évoqué l'existence de loi N° 83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées. Cette loi est complétée par le décret d'application N°90/1516 pris par le Président de la République. Toutefois, cet arsenal législatif et réglementaire est mal connu et l'application reste peu efficient car l'insertion socioprofessionnelle et politique ne pas remarquable.

C'est pourquoi, avons-nous conclu que des actions communes des organisations de personnes handicapées au niveau de notre sous région pour la ratification de la convention sur les droits des

personnes handicapées par chaque et la mise en pratique des différents textes nationaux et internationaux doit être notre cheval de bataille.

Des échanges et la visite nous retiendrons que les structures ci hautes repri, manifestent aussi leur intérêt au programme UMOJA.

- **Lundi 21/09 : Début rédaction rapport stage à ASSOAL et relaxe pour journée fériée/ fin du ramadan**

Voici les différentes informations collectés et saisies lundi 21/09/2009 à ASSOAL : Rappel du cadre de stage, Présentation de Parousia/ongd et du stagiaire ; Présentation d'Assoal ; Méthodologie de travail.

- **Mardi 22/09 : séance de travail avec Mr Dominique Essono au tour des différents actions de plaidoyer menées par Assoal.**

### **1 Stratégies**

Mr Dominique Essono nous a rappelé que le travail d'Assoal est fondé sur le développement urbain. Il a renchéri qu'ils utilisent plusieurs stratégies et méthodes d'action ci-dessous dans le but d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers pauvres et défavorisés :

- Capitalisation, analyse et échange d'expériences pour construire une parole citoyenne et renforcer le dialogue entre les acteurs
  - Plaidoyer et lobby pour influencer et changer les politiques publiques notamment en matière d'habitat et de logement social
  - Budget Participatifs, pour promouvoir les droits sociaux économiques et culturels
  - Appui aux organisations des habitants des quartiers défavorisés pour renforcer la participation citoyenne, l'offre des services sociaux de base, améliorer la qualité de l'habitat, l'accès au logement, l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.
- Vu sa charge et sa responsabilité dans l'animation des Réseaux, notre échange s'est articulé au tour des actions menées dans le cadre du Réseau National des Habitants au Cameroun "RNHC" dans le souci de promouvoir l'habitat et le logement social.

### **2. Actions mise en œuvre**

- A la suite de l'absence des lois, des guides méthodologiques et autres sur l'habitat et le logement social constaté par le Réseau National des Habitants du Cameroun quelques actions de plaidoyers et lobby ont été orientées en direction des ministères sensibles à la question.
- Des réunions avec plusieurs organisations intéressées par la question s'organisent et des groupes de travail sur des thèmes précis sont constitués en rapport avec cette question de l'habitat et logement social,
- Des mécanismes/processus ont été développés en proposant des lois, des guides méthodologiques et autres en rapport avec l'habitat et le logement social,
- Les différents documents sont diffusés dans le but d'intéresser d'autres organisations à la question/ forger les alliances,
- Des propositions sont envoyés auprès des ministères sensibles à ladite question en vu d'intégrer dans leur planification les besoins réels de populations, amender les textes proposer et les envoyer à l'Assemblée Nationale,

- Des dîners parlementaires et échanges interpersonnels avec quelques députés sur cette question sont organisés

### 3. Quelques résultats déjà obtenus

- Les ministères concernés sont d'accords à valider les guides, chartes, lois proposés pour envoi à l'Assemblée Nationale,
- Création et fonctionnement d'un bureau sur ladite question au Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat,
- Mise en place d'une plate forme des promoteurs de coopératives d'habitat composée de trois (3) secteurs : l'Etat, les Entreprises privées, les Organisations de la société civile,
- Organisation dans deux (2) jours de l'atelier national sur l'habitat et le logement social au monastère du Mont FEBE, à Yaoundé.

### 4. Impact des actions menées

- Plusieurs coopératives d'Habitat se mettent en place et adhèrent au Réseau National des Habitants du Cameroun
- Des visites de renseignement des acteurs publics, du secteur privé et Organisation de la société civile sur la question de l'habitat et du logement social sont remarquables au siège du réseau

### 5. Difficultés rencontrées

- Beaucoup de divergence de points de vue avec les ministères concernant les lois, les guides méthodologiques, chartes et autres,
- Plusieurs rendez vous fixés avec les ministères et reportés sans cesse.

- **Mercredi 23/09 : Concertation et synthèse du stage avec l'équipe de coordination d'Assoal.**

Il y a eu une ultime rencontre avec la coordination des programmes d'Assoal dans le but de faire le point sur le déroulement de notre stage. Des observations réciproques ont été faites. De manière générale, nous avons été contents et même très contents de l'engagement des membres de l'équipe d'Assoal au travail, l'assiduité dans la recherche des résultats, le souci de transparence et le respect des principes de gestion, le partenariat remarquable avec les communes d'arrondissement et les organisations de la société civile etc. ; et des thématiques développées en rapport avec leur plan stratégique.

Assoal offre là une référence d'une organisation de la société civile qui a un enracinement réel dans les communautés de base au Cameroun.

En rapport avec les thématiques abordées, il va sans dire que nous sommes arrivés au moment opportun : participations à l'atelier de restitution et de validation de la monographie du diagnostic et profil de gouvernance /Commune de Yaoundé II., à la formation sur les techniques de plaidoyer pour un changement social, au forum de quartier, décentes dans les différentes mairies, échanges avec des personnalités sur budget participatif et le plaidoyer.

Aussi, la riche documentation tant en dure que sur format électronique mise à notre disposition, a contribué au renforcement de nos capacités.

- ***Jeudi 24/09 : Visite éclair d'ALVF, une structure Camerounaise de femmes, membre du programme UMOJA + Départ pour Douala***

La dynamique dans le réseau UMOJA se concrétise avec les liens intimes que développent ses membres ; raison de notre visite éclair à ALVF, pour répondre à l'invitation de Reine Rosine AGANG et de toute l'équipe de cette structure ; où nous avons apprécié à juste valeur les activités réalisées par cette organisation, à l'instar de leur Centre d'Ecoute et de Conseils de Santé Reproductive des Adolescent(e)s et des Femmes, des Cliniques mobiles de consultations

dans les communautés , écoles ... La Production de divers supports d'information et sensibilisation de la communauté au sujet des droits des femmes, et l'expression d'un leadership affirmé sur les questions féminines au Cameroun.

Au-delà des échanges sur les activités développées, nous gardons le souvenir d'une fraternité toujours grandissante entre habitants de la Sous région de l'Afrique Centrale.

### **2.3. RESULTATS OBTENUS**

- Des liens de travail façonnés avec l'équipe technique d'Assoal et ses partenaires bénévoles constituent un atout pour nous.
- Par rapport à notre structure, les questions de gouvernance, de participation citoyenne et plaidoyer seront facilitées par nous même sans recourir à une expertise externe.
- Les stratégies d'actions de la Thématique Budget Participatif apprises à Assoal ont été maîtrisées et feront l'objet d'application dans la stratégie d'intervention PROUSIA/ONGD, notamment dans la mise en œuvre des activités suivantes : l'analyse sociale et l'état des lieux de la gouvernance des Communes de N'djili, Masina et Kimbanseke ; la restitution de notre stage aux autorités municipales de KIMBANSEKE et aux membres de Parousia et différentes associations des personnes handicapées de Kinshasa engagées dans la reconnaissance de nos Droits, le réseau des comités de réadaptation communautaire « RCRC » et le Cadre de concertation sur l'Education inclusive ou les techniques plaidoyer pour un changement social sont indispensables.

### **III. DIFFICULTES RENCONTREES**

- Quelque fois, le calendrier chargé d'Assoal ne permettait pas à notre maître de stage d'être totalement à notre disposition.
- Le parcours entrecoupé pour atteindre Yaoundé, en partance de Kinshasa, en passant par Brazzaville, Pointe Noire et Douala a alourdi le voyage. Raison pour laquelle les formalités de notre retour au pays ont connues un retard, nous avons subi quelques ennuis et payé des pénalités.

### **IV. LEÇONS APPRISES/VALEURS AJOUTEES**

#### **Pour que l'approche BP réussisse, il faudra que :**

- La Mairie et les associations impliquées dans le BP doivent avoir de ressources nécessaires à l'animation du processus et à la mise en œuvre des priorités ;
- Prendre un acte pour offrir à la coordination du Budget Participatif un bureau équipé pour une bonne exécution de ses missions et le suivi renforcé des projets retenus et en cours d'exécution.
- Editer et diffuser le règlement intérieur du Budget Participatif, son plan d'animation et le bilan des premières réalisations, dans le cas où on met en œuvre un deuxième BP
- Actualiser et diffuser le plan de développement local et renforcer la coordination autour de la mise en œuvre de ce plan.
- Nouer des contacts en vue d'établir des coopérations décentralisées entre la commune et des villes de l'occident pratiquant le Budget Participatif
- Mobiliser des financements pour soutenir la mise en œuvre des projets identifiés.

#### **Concernant le plaidoyer pour un changement social :**

- L'identification correcte du problème, la formulation du thème,
- La maîtrise parfaite du cycle de plaidoyer
- La réunion des moyens nécessaires
- La construction des alliances et les réseautage à chaque rayon d'intervention mènent à une action de plaidoyer réussi

### **V. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS**

- Après l'organisation de trois ateliers d'échanges et d'auto formation de 4 jours dans les différents pays, il serait souhaitable que les stages d'appropriation des thématiques prennent une durée d'un mois maximum ;
- Doter de préférence, des moyens nécessaires aux candidats stagiaires pour leur permettre de voyager directement au lieu de stage choisi.
- Que les rapports de stage soient mis en ligne effectivement pour que tous les membres du réseau en profitent.

## **CONCLUSION**

Tout compte fait, nous félicitons Juristes Solidarités et le COPIL pour avoir concrétisés ce rêve de projet UMOJA, car cette activité a renforcé les capacités des stagiaires et raffermi les liens de fraternité entre membres du réseau.

Nous sollicitons l'indulgence d'ASSOAL et de nos maîtres de stage pour nos manquements et faiblesses pendant toute la période que nous venons de passer sous votre encadrement.

Toutes nos excuses au COPIL et à Juristes Solidarités pour le retard de trois semaines environs avant l'expédition de ce rapport narratif. Ce retard est dû aux pannes d'ordinateurs et coupures fréquentes de l'énergie électrique.

Toujours de cœur avec Juristes Solidarités et le programme UMOJA, franche et parfaite collaboration.